

# La Lettre du Secrétaire

Parti Socialiste Section du Pays de Bitche

18 mai 2014 N°136

## **CONTACT:**

paulschaeffer@hotmail.fr

PS du Pays de Bitche 52, rue Hohfurst **57620 LEMBERG** 

> Directeur de la publication: Paul Schaeffer.

## **LIENS UTILES:**

http://www.ps57.fr

http://la-gauche-poursarreguemines.over-blog.com

## **Edito**

J'ai eu de la chance moi ! Tout petit, on m'a appris à être honnête. On m'a appris le sens de la justice et la nécessité impérieuse de l'engagement à son service. J'ai eu vraiment beaucoup de chance moi, parce qu'on m'a appris tout petit que rien ne devait pouvoir écorner mes convictions profondes et que l'important, c'était de les mettre au service des autres, dans l'intérêt collectif.

J'ai eu de la chance, parce que tout petit on m'a appris la tolérance, le respect des faibles et la solidarité qui s'y rattache.

On m'a appris, surtout, que les combats qui me paraissent justes, doivent être engagés et menés jusqu'à leur terme quel qu'en soit le coût. Que rien, jamais, ne justifiait un abandon, une retraite, une résignation. Il y a toujours un espoir, un chemin.

J'ai eu beaucoup de chance, parce que j'ai vu ce qu'était un combat, une saine indignation, une volonté.

Tout le reste est insipide, ridicule et négligeable.

Bonne semaine à toutes et à tous!;)

# Une élection mal comprise!

Certains nous annoncent déjà un raz de marée pour l'extrême droite, les autres, au minimum, une claque pour les autres partis. A ce stade une seule chose est certaine: l'abstention sera massive. Cette élection est incomprise par nos concitoyens, négligée par les médias, ignorée dans le Pays de Bitche.



Je le répète encore une fois. Il n'y a eu aucune « vague bleue » à l'occasion des élections municipales. Simplement, les socialistes, et plus généralement ceux que l'on a tendance à appeler « le peuple de gauche » sont restés à la maison au lieu de se rendre dans les bureaux Vague brune ? de vote. Déçus sûrement, dépités peut-être par l'impuissance du gouvernement de gauche à rétablir une situation dont, il est vrai, il n'est pas seul responsable. Quoi qu'il en soit, les gens ont plutôt voté un bilan local, une façon de faire de la politique dans sa ville, pour des intérêts

immédiats et partagés localement. Ce ne sera pas tout à fait la même chose pour l'élection européenne du 25 mai prochain. Et c'est une réelle crainte

### Mal comprise:

Traditionnellement, l'élection européenne sert d'exutoire. En France, on a tendance à penser que ce scrutin compte un peu pour du beurre, qu'on peut s'y permettre des choses sans que cela ne porte trop à conséquence. C'est loin l'Europe, et puis on ne connaît même pas les candi-

C'est bien la preuve que cette élection est mal comprise par nos concitoyens qui ne se rendent pas compte que les décisions du parlement européen impactent bien plus leur vie quotidienne que ce qui peut se décider parfois au Palais Bourbon ou au Sénat!

Il est à craindre que l'extrême droite n'apparaisse comme le grand vainqueur de ce scrutin. Non pas, une fois encore, parce qu'ils auraient accru incroyablement leur nombre d'électeurs, mais surtout parce que beaucoup de démocrates et de modérés n'iront pas voter, alors que les



électeurs du front, pourtant antieuropéen répondront présents à l'unité près.

Dans nos villages du Pays de Bitche cela va être pire. Les plus bas instincts liés à la sous-éducation pourront se révéler au grand jour sans pour autant que cela n'engage trop! Bref, un bon moment de détente à bas prix...ou pas!

Paul Schaeffer

# 'où vient le b

Il semblerait que certains commencent à se poser des questions. Certains commenceraient à chercher même ! Voire à trouver ! Il est vrai qu'on peut objectivement avoir des doutes

L'ADQV n'a pas lésiné sur les moyens durant la campagne des municipales. Tracts en nombre dans toutes les boîtes aux lettres du Pays de Bitche, questionnaires aux élus (et ils sont nombreux !), courriers en tous genres...même moi, j'ai réceptionné une enveloppe A3 par voie postale à mon domicile et adressée au secrétaire de section, c'est vous

Pour avoir déjà participé à quelques modestes campagnes électorales, j'ai quelques notions de prix de l'information politique pour un territoire comme le nôtre. Les tracts de l'association dirigée par Rémy Seywert étaient imprimés en quadrichromie, alentours de 20 000 exemplaires à



sur du papier glacé A4 ou A3 en recto verso. Ils ont été distribués dans les boîtes aux lettres par des bénévoles (je pense ?), mais la création et l'impression ne sont pas gratuites!

our les cantons de Bitche. Volmunster et Rorhbach-lès-Bitche il faut compter environ 17 000 boîtes aux lettres individuelles de particuliers (source La Poste). Si vous rajoutez à cela les dépôts dans les commerces, on doit tourner aux

imprimer par tract ! Et il y en a eu plusieurs!

Il y a aussi les frais d'enveloppes, de papier, d'imprimante, de Poste pour les envois aux élus...

L'association revendique son « indépendance » et semble ne toucher aucune subvention. Je n'ai jamais entendu parler d'une soirée pizzas, d'une vente de briquets, d'un bal des Joggys,... toutes ces choses qui constituent les modes de financement traditionnels d'une associa-

Comme recettes, il n'y aurait « que » les cotisations des membres ? C'est pas sérieux, ils ont un hérisson dans la poche!

La question est donc simple: d'où vient le blé ???

Paul Schaeffer



Page 2

# La campagne des municipales est

Le regard de Sébastien Lefort Campagne et Moyens

passée. Ouf! Quoique... Il faut en parler de cette affaire de CSA, de plainte au Conseil Supérieur de l'Audiovisuel déposée par le candidat Humbert

On ne s'attardera pas sur le fond de cette affaire. On rappellera que Tv Cristal avait diffusé un reportage sur le bilan du mandat du maire sortant après avoir fait la même chose pour le candidat Francis Vogt. Ce dernier, estimant que son bilan à la tête de la communauté des communes était meilleur que ce qu'en avait pensé la télé locale, avait demandé et obtenu un droit de réponse. Notre mairecandidat, furieux du regard d'un média sur son travail, avait également obtenu un droit de réponse mais il avait aussi jugé utile de déposer une plainte devant le CSA parce qu'il estimait avoir été victime (il aime bien « se victimiser »!) d'un reportage dénué de rigueur, partial et tendancieux (ce sont ses mots qui en disent long sur sa conception de la liberté de la presse et de son indépendance!). Le CSA n'a donné aucune suite à cette plainte en estimant que TV Cristal avait fait un travail sérieux avec un respect total des candidats et des règles régissant le traitement de l'information en période électorale. Bref, le CSA a indiqué que le média avait fait son travail d'information dans le respect tation. Le désaveu était cinglant pour Gérard Humbert.

Nous ce qui nous intéresse ce sont les moyens employés par le candidat Humbert pour émettre sa protestation auprès du CSA. Sa lettre au La question qui se pose est donc la « gendarme de l'audiovisuel » avait suivante : un candidat peut-il utiliser

BITCHE, le 13 mars 2014

Monsieur le Président du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel

39-43 quai André Citroën 75015 PARIS

Lettre recommandée avec AR

N/Réf.: SG/MM/2014-023/CS Affaire suivie par : Mathieu MULLER

Objet : Plainte relative au traitement de l'information politique par TV CRISTAL

Monsieur le Président.

La mention que l'affaire était suivie par Mathieu Muller ainsi que les initiales de la secrétaire n'apparaissaient plus. Cette lettre est encore en ligne sur le site internet « Tous pour Bitche... » à la date de ce jour.

été mise en ligne sur son blog dès le 13 mars 2014 et il apparaissait (voir le fac-similé ci-dessus) que cette lettre avait été rédigée par le Secrétariat général de la mairie de Bitche en la personne de Mathieu Muller. Se rendant compte de l'énormité de la chose cette lettre a été remplacée par une lettre identique mais émanant du candidat Gérard Humbert avec indication de son domicile pri-

de la déontologie et de la règlemen- La mention que l'affaire était suivie par Mathieu Muller ainsi que les initiales de la secrétaire n'apparaissaient plus. Cette lettre est encore en ligne sur le site internet « Tous pour Bitche... » à la date de ce jour.

les moyens humains et matériels de la collectivité pour gérer sa campagne électorale? A l'évidence non. mais nous sommes à Bitche et à Bitche certains pensent pouvoir tout

Le maire réélu devrait s'intéresser à la poésie de temps à autre, surtout lors des campagnes électorales.

« Quand le pouvoir pousse l'homme à l'arrogance, la poésie lui rappelle la richesse de l'existence. Quand le pouvoir corrompt, la poésie purifie. » (J.F Kennedy - Extrait de Discours à l'Université d'Amherst le 26 octobre 1963).

Sébastien Lefort.





Cette semaine on a encore gagné un lecteur...et il nous fait savoir qu'il apprécie!



Cantonales: Pays de Bitche, à droite ça discute....

Pays de Bitche: Cantonales à droite: 1 place, 3 candidats...allons-nous vers une primaire?



Et pendant ce temps-là,



Cette semaine, lors d'une entrevue sympathique, ils ont La fin des abus et un strict encadreréussi à convaincre leur Conseiller Général de remettre sur le tapis la suppression du Syndicat des communes. Ah...C'est beau la démocratie!

Cette nouvelle rubrique est à votre écoute. Nous y reviendrons régulièrement sur des sujets d'actualité nationale ou locale pour vous demander, à vous habitants du Pays aux stagiaires et de Bitche et de Moselle-Est, ce que l'absence d'encavous en pensez et comment vous voyez les choses...

idées, vos avis, en écrivant à : paulschaeffer@hotmail.fr

ment des stages seront prochainement une réalité.

à encadrer cette pratique a été défi- dans l'entreprise sera limité à un

## Réforme du statut des stagiaires

en février dernier

Le recours massif drement ont abouti à des situations intolérables et une précarisation de notre ieunesse аихquelles cette loi mettra un terme définitif.



**SOIS GENTIL** 

**AVEC TON** 

STAGIAIRE

La proposition de loi socialiste visant Désormais, le nombre de stagiaires nitivement votée au Senat après son pourcentage des effectifs ; la dési-

adoption par l'Assemblée nationale gnation d'un tuteur sera rendue obligatoire, et celui-ci ne pourra avoir plus d'un certain nombre de stagiaires à sa charge, afin de garantir à l'étudiant un suivi et une formation de qualité ; les stages hors cursus - qui se substituaient à des contrats de travail - sont désormais illégaux, et ceux de plus de deux mois devront être rémunérés dès le premier jour.

Les stagiaires bénéficieront enfin de l'accès aux droits les plus essentiels des salariés, qu'il s'agisse de congés payés ou des avantages sociaux dont bénéficient déjà les salariés de l'entreprise.

P.S